



CANet

CARDIAC ARRHYTHMIA NETWORK OF CANADA  
RÉSEAU CANADIEN SUR L'ARYTHMIE CARDIAQUE

**Présentation dans le cadre des consultations prébudgétaires de  
2019 à l'intention du Comité permanent des finances de la  
Chambre des communes**

**Août 2018**



CANet

CARDIAC ARRHYTHMIA NETWORK OF CANADA  
RÉSEAU CANADIEN SUR L'ARYTHMIE CARDIAQUE

**Recommandation n° 1 :**

**Le budget fédéral devrait inclure un financement, soit directement par le biais du Réseau canadien sur l'arythmie cardiaque, soit par le biais des Réseaux de centres d'excellence, jusqu'à hauteur de 50 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2020, de manière à ce que le Réseau canadien sur l'arythmie cardiaque puisse continuer à mener des recherches médicales novatrices et fondamentales du point de vue technologique et à concevoir et mettre au point des traitements de l'arythmie cardiaque pour le bienfait des Canadiens.**

## Contexte

Les perturbations du rythme cardiaque affectent des millions de Canadiens, et sont la cause de décès subits, de baisse de la qualité de vie, et de réduction de la productivité. Les problèmes de rythme cardiaque peuvent prendre trois formes : Mort cardiaque subite (la principale cause de décès au Canada, responsable de la mort de 40 000 Canadiens chaque année, et estimée comme allant devenir la principale cause de mortalité et de morbidité dans le monde d'ici 2020); fibrillation auriculaire (touchant 25 % des Canadiens, et représentant une épidémie en forte croissance dans les pays développés et en voie de développement); syncope (perte de connaissance, touchant 10 millions de Canadiens et liée à des coûts élevés et peu de traitements efficaces).

Le Réseau canadien sur l'arythmie cardiaque (CANet) vise à combler les lacunes en matière de connaissances du public et d'options de soins offertes aux Canadiens qui souffrent d'arythmie cardiaque. CANet réunit des professionnels de la santé, des représentants du milieu universitaire, du gouvernement, de l'industrie, des organismes à but non lucratif et des patients afin d'appuyer la recherche fondamentale et novatrice dans le domaine de l'arythmie cardiaque. Par le biais d'un financement du gouvernement fédéral par l'intermédiaire des Réseaux de centres d'excellence, ainsi que d'autres investissements de partenaires totalisant plus de 40 millions de dollars, nos travaux ont permis de réaliser des avancées uniques dans le domaine de la technologie médicale. Les efforts de CANet au cours des trois premières années ont offert aux patients souffrant d'arythmie cardiaque des moyens de gérer eux-mêmes leur santé, et le Canada est bien placé pour être un chef de file mondial à cet égard à l'aide d'une solution élaborée au Canada.

CANet s'est engagé à mettre au point des solutions pratiques efficaces qui répondent aux besoins non résolus des patients en matière de soins de santé, et à faire la promotion des applications personnelles, commerciales et en matière de soins de santé. Notre approche consiste à placer les outils adaptés dans les mains des bonnes personnes au bon moment, de manière à permettre :

- Aux patients de gérer leur propre santé;
- Aux soignants d'améliorer les soins apportés aux patients au chevet et au sein de la communauté;
- Aux fournisseurs de santé d'offrir des services efficaces, efficaces et en temps opportun.

À mesure que nous continuons à développer notre technologie, CANet vise à améliorer la recherche et développement par le biais de la réunion d'intervenants clés, en collaborant avec les patients et les autres utilisateurs finaux pour se concentrer sur les priorités clés, et en générant de nouvelles connaissances à propos des rôles des nouvelles technologies pour identifier les patients risquant de souffrir d'arythmie.

## Recommandations

Alors que CANet débute sa troisième année, nous envisageons le renouvellement de notre financement fédéral en 2019. En seulement trois courtes années, CANet a permis de réaliser des avancées significatives en ce qui a trait à la recherche, à la conception et à la technologie pour permettre au Canada de se préparer à offrir aux patients des options d'autogestion de la santé pour les problèmes d'arythmie à partir de leur téléphone cellulaire. Notre travail permettra de réduire le nombre de visites à l'urgence et d'hospitalisations, et par conséquent de soulager le fardeau pesant sur le système médical et de libérer des lits d'hôpital pour les personnes qui en ont besoin de manière critique.

Cependant, nous avons besoin de renouveler le financement afin d'atteindre notre objectif et de permettre au Canada de devenir un chef de file mondial dans le domaine des solutions d'autogestion de la santé pour l'arythmie cardiaque tant au pays que dans le monde entier. La technologie de CANet peut être brevetée et



autorisée par le biais de licences délivrées à d'autres pays du monde, et cette technologie peut être appliquée à d'autres conditions médicales et produits commerciaux. Le Canada est sur le point de devenir un chef de file mondial et un innovateur pour le traitement de l'arythmie cardiaque, et le gouvernement fédéral ne devrait pas laisser passer cette occasion pour le bienfait de tous les Canadiens.

Notre travail servira de base pour la création de nouveaux emplois et le développement de nouveaux domaines à la fine pointe de la technologie. Mais nous avons encore beaucoup à accomplir, et nous ne pouvons pas abandonner les progrès que nous avons réalisés jusqu'à maintenant.

**Recommandation :**

**Le budget fédéral devrait inclure un financement, soit directement par le biais du Réseau canadien sur l'arythmie cardiaque, soit par le biais des Réseaux de centres d'excellence, jusqu'à hauteur de 50 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2020, de manière à ce que le Réseau canadien sur l'arythmie cardiaque puisse continuer à mener des recherches médicales novatrices et fondamentales du point de vue technologique et à concevoir et mettre au point des traitements de l'arythmie cardiaque pour le bienfait des Canadiens.**